

Les parcs urbains et le "Boschplan" d'Amsterdam

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **11 (1938)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Vue générale, en maquette, du « Bois » projeté à Amsterdam.

LES PARCS URBAINS ET LE „BOSCHPLAN“ D'AMSTERDAM

Nos cités des bords du Léman sont particulièrement fières de leurs parcs.

Genève possède, grâce à la libéralité de quelques citoyens, des parcs d'agrément qui sont de vrais bijoux. Depuis que leurs clôtures ont été supprimées ils sont encore plus près du passant qui, hélas ! n'a pas toujours le temps de pénétrer dans ces oasis. Mais quel oreiller de paresse ! Où sont nos places de jeux et de sport ? La réalité oblige à dire que Genève possède du luxe et manque du nécessaire.

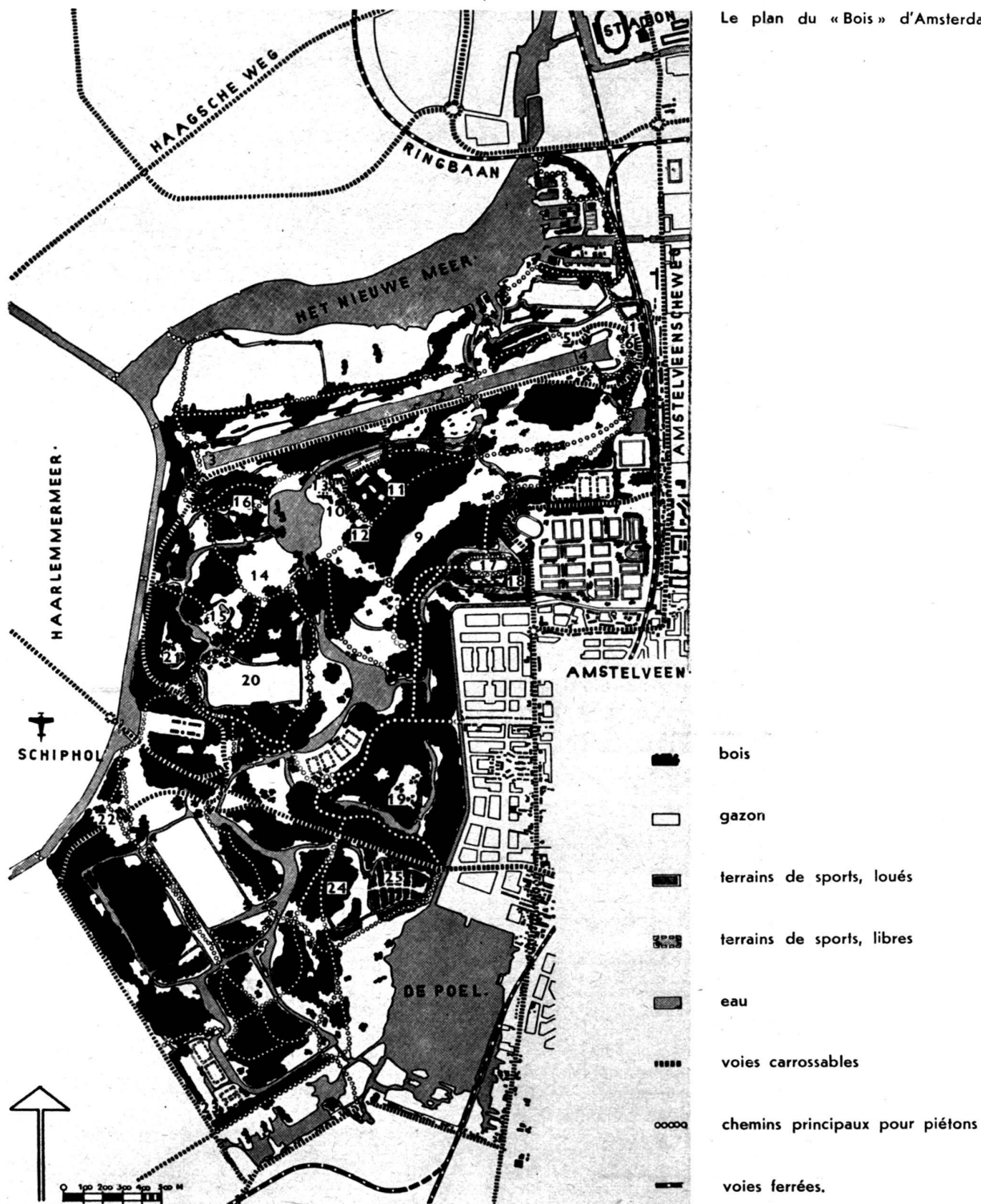
Lausanne est privilégiée par les belles forêts qui s'étendent sur les plateaux dominant la cité. Elle possède aussi la plage la plus étendue des bords du lac et il faut souhaiter que l'approche des Olympiades qui se dérouleraient à Lausanne engage la municipalité à faire les très grands sacrifices qu'exige l'aménagement des stades de Vidy-Plage.

Les problèmes qui se posent — mais que l'on évite — dans nos villes de Suisse romande nous ont incité à présenter une solution remarquable en voie de réalisation à Amsterdam. L'exemple fera peut-être réfléchir nos édiles et bien que la situation soit totalement différente, elle montre très justement que l'adaptation à la topographie existante est un des facteurs intéressants du problème. Les solutions seront toujours très diverses selon les possibilités et le caractère propre de chaque ville. Mais le point important est de poser la question avec la volonté d'établir un programme, de faire les études et de prolonger l'effort avec la ténacité nécessaire pour réaliser.

L'exemple d'Amsterdam nous paraît être une excellente leçon !

LA RÉDACTION.

Le plan du « Bois » d'Amsterdam.



Légende : 1. Entrée principale. 2. Stade nautique. 3. Départ des régates. 4. Arrivée des régates. 5. Tribune. 6. Garage des bateaux. 7. Centre de sport nautique. 8. Colline. 9. Glissoire pour luges. 10. Café-restaurant. 11. Jardin d'agrément. 12. Labyrinthe. 13. Jardin de récréation. 14. Clairière de jeu. 15. Barbotière. 16. Théâtre en plein air. 17. Piste cavalière avec obstacles. 18. Ecuries et manège. 19. Clairière de récréation. 20. Parc aux cerfs. 21. Réserve naturelle pour oiseaux. 22. Métairie. 23. Campement-auberge pour la jeunesse. 24. Arboretum. 25. Pépinière.